

Information - projet pilote de mise à disposition de produits menstruels à l'école

Chère Madame, Cher Monsieur,
Chers parents,

Plusieurs groupes d'élèves, d'étudiantes et d'étudiants ont sollicité les directions des établissements scolaires, le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture et le milieu politique en demandant la mise à disposition de produits menstruels dans les écoles. Interpellé par ces demandes, le département a initié un projet pilote visant à proposer gratuitement des produits menstruels en libre accès dans plusieurs lieux de formation afin de mesurer les besoins. Ce projet vise également à **atteindre des objectifs d'égalité entre les femmes et les hommes** en sensibilisant les jeunes sur la question des menstruations et en diminuant ainsi le tabou lié aux règles.

Notre établissement a voulu prendre part à la phase pilote de ce projet et, **dès janvier prochain, plusieurs distributeurs seront installés dans nos bâtiments scolaires pour permettre aux élèves de trouver les produits dont elles pourraient avoir besoin en cas de nécessité.** La qualité des produits proposés étant cruciale, ce sont des protections périodiques biologiques ne contenant pas d'éléments toxiques qui seront mises à disposition. **Des explications sur les menstruations seront également données aux élèves par trois intervenant.e.s ProFa.** *Si pour une raison personnelle, vous ne souhaitez pas que votre enfant assiste à cette présentation, elle/il peut en être dispensé.e (merci dans ce cas de contacter notre secrétariat).*

Dans le cadre de ce projet **une évaluation a lieu au sein des établissements qui participent à la phase pilote.** Elle consiste pour une partie de nos élèves à répondre à un court questionnaire avant la pose des distributeurs et à un second questionnaire trois mois après la pose de ceux-ci. L'ensemble de la démarche est totalement anonyme et confidentiel. *Si pour une raison personnelle, vous ne souhaitez pas que votre enfant réponde à des questions liées à cette thématique, elle/il peut en être dispensé.e. Nous vous remercions alors d'en informer la direction par le biais d'un courrier.*

Pour toute question en lien avec ce projet pilote, vous pouvez vous adresser à Véronique Berseth, Déléguée départementale à la protection du climat scolaire (veronique.berseth@vd.ch) ou à Seema Ney, cheffe de projet à l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (seema.ney@avasad.ch).

En vous remerciant d'avance de l'accueil favorable que vous réserverez à ce projet, nous vous adressons, Madame, Monsieur, chers parents, nos salutations les meilleures.

Le doyen :



Yves SCHMIDLE

Copie : Mme Dubuis, infirmière scolaire